

LE MINISTRE TENTE D'AVANCER SUR TOUTES SES CONTRE-RÉFORMES ET LES SUPPRESSIONS DE POSTES LES PERSONNELS LUI DISENT NON !

APRÈS LE SUCCÈS DE LA GRÈVE DU 26 JANVIER, LA MOBILISATION SE POURSUIT, VACANCES OU PAS

Pour les créations de postes et de classes, l'augmentation du point d'indice et contre les mesures du Grenelle de J-M Blanquer, les personnels manifestent à l'appel de leurs syndicats : 200 manifestants à Saint-Lô, le 17 février, 40 à Bourg-en-Bresse, le 24 février, 100 à Tours avec parents et élus, 200 manifestants en grève le 5 février en Haute-Loire, 100 manifestants le 17 février dans le Var avec AG inter-établissements le 10 mars, grève le 25 dans les collèges Jean de Verrazane et Rameau dans le Rhône, 300 manifestants en Seine-Saint-Denis pour le retrait des PIAL et un vrai statut AESH, le 9 février, le 25 février, 200 manifestants devant la DSDEN de Clermont, grève départementale prévue le 15 mars, jour du CTSD, dans le Morbihan, le 10 dans l'Hérault... partout, avec le soutien de leurs syndicats, les personnels expriment leur colère contre la politique ministérielle et s'organisent pour résister.

SUPPRESSIONS DE POSTES, BACCALAURÉAT TRANSFORMÉ EN CERTIFICAT DE FIN D'ÉTUDES, TÉLÉTRAVAIL, GRENELLE : LA COUPE EST PLEINE

Alors que le ministre vient de rendre 200 millions d'euros du budget 2020 qui pourtant auraient pu créer 4200 postes et 2500 classes à la dernière rentrée, il ne répond à aucune revendication et maintient ses 1800 suppressions de postes tout en accroissant la pression sur l'augmentation des HSA.

Il tente de mettre au pas les professeurs de lycée avec la publication de son « *guide de l'évaluation* » pour parachever le baccalauréat en contrôle continu et en faire ainsi un diplôme local sans valeur nationale. Ignorant la liberté pédagogique individuelle, chaque enseignant serait surveillé par une hiérarchie pédagogique qui définirait « *les bonnes pratiques* » comme, par exemple, le nombre d'évaluations.

Le ministre veut aussi mettre en place des « *professeurs référents de cycle terminal* » en remplacement des professeurs principaux qui n'interviennent que sur une même classe. C'est l'explosion du groupe classe voulue par le ministre dans la réforme du lycée. Les lycées sont toujours fermés à 50 % et les enseignants doivent assurer le télétravail en plus de leurs heures de cours, et à leurs frais.

Ces conditions de travail et d'obtention du baccalauréat, imposées aux motifs sanitaires et de l'état d'urgence, préfigurent les modifications statutaires voulues par le Grenelle avec des per-

sonnels corvéables à merci et des diplômés qui ne vaudraient plus rien.

Le SNFOLC est pleinement partisan du communiqué intersyndical SNES, SNFOLC, SUD, CGT Educ'action, SNALC, SNCL-FAEN qui demande : « *Il faut rétablir le baccalauréat national !* ».

LES PERSONNELS AU RÉGIME SEC : FO DEMANDE L'AUGMENTATION DU POINT D'INDICE TOUT DE SUITE

Les très grands retards de paiement des avancements à l'ancienneté (jusqu'à 9 mois) sont à l'image de la politique de rémunération gouvernementale : il faudrait se débrouiller avec ce que l'on veut bien nous donner. C'est inacceptable comme l'est la poursuite du gel du point d'indice annoncé jusqu'en 2022. Depuis 2000, un certifié 11^{ème} échelon a perdu 655 euros par mois. Un stagiaire en 2021, exclu de la « *prime d'attractivité* », aura un salaire de 1546 euros bruts en-dessous du SMIC à 1554 euros. FO exige l'ouverture immédiate de négociations en vue d'un rattrapage de la perte de pouvoir d'achat subie depuis 2000 : 20% d'augmentation de la valeur du point d'indice et tout de suite 49 points d'indice (+ 183 € nets par mois comme les personnels hospitaliers) sans contrepartie.

La colère est bien là, elle se voit tous les jours dans les grèves et rassemblements décidés, dans le refus d'appliquer des mesures qui remettent en cause les droits, les statuts, les postes, les diplômes, et rendent les conditions de travail insupportables tout en détruisant encore un peu plus l'instruction. L'intersyndicale FNEC FP-FO, CGT Educ'action, SNALC et SUD Education soutient toutes les mobilisations.



Le SNFOLC appelle les personnels à se réunir en heures d'information syndicale, en assemblées générales pour poursuivre la mobilisation. Un préavis de grève a été déposé par la FNEC FP-FO pour couvrir toutes les situations.